

"Les Français travaillent en moyenne 631 heures par an, est-ce vraiment suffisant ?"

Tribune de Grégory Lecler, président de Prudentia Patrimoine.

Prudentia Patrimoine



631 heures de travail en 2021, en moyenne, par habitant. C'est le chiffre pour la France, communiqué par l'OCDE[1].

Alors que le nombre d'heures travaillées sur une année, par travailleur, est déjà largement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE (1.490 heures contre 1.716 heures en France), notre principal problème apparaît lorsqu'il s'agit de calculer le nombre d'heures travaillées par habitant.

A l'instar du PIB par habitant[2], en baisse sur les dernières années malgré les montagnes de dette supplémentaire accumulées, ce qui est un signe d'appauvrissement généralisé, cet indicateur nous donne des pistes de réflexion pour combattre les difficultés économiques de notre pays.

Un volume de travail parmi les plus bas des pays de l'OCDE

Car c'est bien sur ce chiffre que nous devons porter notre attention, le niveau de vie de chacun des Français dépendant de la richesse créée par l'ensemble des travailleurs, mais ramenée au nombre d'habitants.

Seule la Turquie travaille moins que la France et, à la lueur de la situation économique catastrophique du pays, il est

raisonnable d'en conclure que ce n'est pas en travaillant collectivement moins que nous nous en sortirons. La moyenne des pays de l'OCDE est à 805 heures par an pour 2021. Pour citer des pays comparables au nôtre, l'Allemagne est à 725 heures, l'Espagne à 685 heures, ou encore la Suisse à 896 heures...

L'économiste Jean-Marc Daniel nous rappela récemment[3] les propos tenus par l'économiste Michel Chevalier s'exprimant au Collège de France en juillet 1871, assurant que le pays pouvait rétablir sa prospérité, à condition de respecter quelques règles simples.

"Travail, épargne, instruction, liberté"

Celles-ci se résument en quatre mots : travail, épargne, instruction, liberté. Et Michel Chevalier de préciser que "liberté" en économie se dit "concurrence". Cette déclaration fut faite à l'issue de "l'année terrible", la guerre franco-prussienne de 1870-1871.

Un siècle et demi plus tard, heureusement, notre pays ne sort pas d'un conflit armé et bien que notre président nous ait déclaré en "guerre" contre la Covid en 2020, les conséquences pour les Français sont incomparables.

Toutefois, sur le plan économique et budgétaire, ces propos apparaissent aujourd'hui encore appropriés :

- **Travail** : nous n'y revenons pas, nous devons collectivement travailler plus.
- **Épargne** : le déficit de notre balance des paiements prouve à quel point nous consommons trop et nous n'épargnons pas suffisamment.
- **Instruction** : au classement PISA, la France baisse d'année en année malgré un coût par élève parmi les plus élevés. L'inadéquation de notre système éducatif aux besoins de nos entreprises est une des causes principales du niveau de chômage structurellement élevé en France (7%). On ne compte plus les postes non pourvus alors que la France compte encore trois millions de chômeurs.
- **Liberté** : l'inflation normative, française mais aussi européenne, limite la concurrence. L'intervention de l'Etat dans tous les secteurs économiques et la multiplication de règles et de normes restreignent la productivité et les capacités d'innovation des agents privés.

Les conséquences de ces quatre mots, ou maux, font que notre pays vit au-dessus de ses moyens. Et nous finançons la différence en ayant recours à la dette.

70 milliards d'euros de charge de la dette d'ici à 2027

Dans son dernier programme de stabilité présenté en conseil des ministres le 26 avril, le Gouvernement indique que la charge de la dette (le coût des intérêts) devrait passer de 50 milliards pour 2022 à 70 milliards en 2027. Sachant que plus de la moitié de notre dette est détenue par les étrangers, nous allons ainsi leur faire cadeau de plus de 10 milliards supplémentaires par an.

Curieusement, ce chiffre correspond peu ou prou aux économies attendues de la réforme des retraites... allons-nous devoir travailler deux années supplémentaires pour rien ?

Alors, lorsque notre ministre de l'Economie et des Finances (mais aussi écrivain à ses heures perdues !) nous parle d'accélérer le désendettement de la France, et alors que notre dette en montant ne cesse d'augmenter, il serait enfin temps de s'y mettre sérieusement !

[1] BFM Business, 16/04/2023

[2] Tribune G. Lecler, Boursier.com du 22/02/2023

[3] Histoire de l'économie mondiale, « Des chasseurs-cueilleurs aux cybertravailleurs », éditions Tallandier



LE PARCOURS DE GRÉGORY LECLER

Président Fondateur, Prudentia Patrimoine

Grégory Lecler est diplômé du DESS de Droit du Patrimoine Professionnel de l'Université Paris-Dauphine, titulaire du Titre d'Ingénieur-Maître spécialisé en Gestion de Patrimoine décerné par l'Université Paris-Dauphine. Après une expérience réussie au sein d'un grand établissement bancaire parisien en qualité de Gérant de Fortune Senior, Grégory Lecler a fondé son cabinet, Prudentia Patrimoine en 2006 et développé une expertise reconnue dans le conseil et la gestion de patrimoine en plaçant l'écoute, la rigueur professionnelle et l'éthique au coeur de son activité.